

Les Chiffres clés pour une bonne gouvernance

Vendredi 13 mars 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Objectifs :

- Se repérer dans les documents comptables
- Connaître quelques indicateurs clés
- Comprendre les particularités de la gestion d'une coopérative
- Comprendre l'articulation entre la stratégie et la gestion

Programme :

Notions de base sur les comptes annuels

- 1. Les documents comptables** : bilan, compte de résultat à travers le plan comptable
 - Identifier et savoir interpréter quelques chiffres et indicateurs clés
- 2. Compte de résultat**
 - Entrer dans le détail des comptes et comprendre l'évolution des postes
 - La notion de coût de revient
 - Indicateurs clés
- 3. Bilan**
 - À quoi sert le bilan, comment le lire
 - Les équilibres du bilan : Fonds de Roulement, Besoin en Fonds de Roulement, Trésorerie
- 4. Les comptes annuels & particularités de gestion d'une coopérative**
 - Les stocks et leur évaluation
 - Les différents types de réserves et la notion de réserve « indisponible »
 - Les subventions (d'investissement, de fonctionnement)
 - Le traitement des coopérateurs – fournisseurs, au compte de résultat et au bilan
 - La répartition du résultat : le choix entre la rémunération des adhérents et ce qui est conservé pour investir
- 5. L'articulation entre la stratégie & la gestion**

Intervenant : Frédéric Cordier - Ingénieur Conseil Coop de France Alpes-Méditerranée

Méthode pédagogiques & documents remis :

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques, Présentation, cas pratique, discussions

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances / **Outils :** Diaporama, paper board, documents internes

Document remis : Livret stagiaire

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Public et prérequis :

Salariés : Responsable et/ou Directeur de coopérative – ou salariés de Coopérative sans connaissances approfondies sur le sujet

Administrateurs : Président & administrateurs de coopératives

Prérequis : aucun

TARIFS	Adhérent	Éligible Vivea	285€ HT / jour / Stagiaire
		Non éligible Vivea	400€ HT / jour / Stagiaire
	Non Adhérent	Éligible Vivea	385€ HT / jour / Stagiaire
		Non éligible Vivea	500€ HT / jour / Stagiaire
TARIFS Salariés	Adhérent	400€ HT / jour / Stagiaire (plan de formation)	
	Non Adhérent	500€ HT / jour / Stagiaire (plan de formation)	

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

Les Chiffres clés pour une bonne gouvernance

Vendredi 13 mars 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Bulletin d'inscription

À retourner à : cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 28 février 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Stagiaire	Statuts
Nom :	<input type="checkbox"/> Salarié adhérent
Prénom :	<input type="checkbox"/> Salarie non adhérent
Fonction :	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : Date de naissance :
Mail :	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Non Éligible Vivea
	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : Date de naissance :
	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Non Éligible Vivea

Facturation de la formation :

- A votre entreprise
 A votre OPCO

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le .../...../.....

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975